

COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 Août 2011

L'an deux mil onze, le cinq août à dix huit heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUS	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 16 juin 2011

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Communauté de communes de Lévis

M. le MAIRE explique que M. le Préfet propose de « mettre fin à la Communauté de communes du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais qui compte 4491 habitants et de rejoindre la Communauté de communes du pays de Tronçais ». L'avis est demandé à l'assemblée délibérante présente ; cette proposition est soumise au vote, il en résulte un refus du schéma départemental de coopération et un rejet de la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Tronçais. Ces décisions donnent lieu à l'établissement d'une délibération.

Point n°3 : Travaux en cours

Actuellement les travaux suivants sont menés :

- Changement par l'entreprise VEOLIA des conduites en cuivre.
- Poursuite des travaux des remparts.

Le Conseil Général a donné son accord pour subventionner à hauteur de 25%, la tranche 2011 de 480 000€ HT.

Point n°4 : Demande de l'EARL BIRIN

M. le MAIRE informe l'assemblée que l'EARL BIRIN, domaine de l'Amour, sollicite l'accord de la municipalité pour la construction de deux poulaillers de 400 m² pour l'élevage de volailles *en plein air* et permettre ainsi l'installation de Melle Agnès BIRIN en qualité de jeune agricultrice, le domaine appartenant à la Commune.

(Suite Point n° 4)

Après avoir entendu l'exposé du maire, le Conseil municipal donne son accord, au locataire l'EARL BIRIN, pour la réalisation de ce projet.

Point n° 5 : Réaménagement des pentes du Pont Blanc

Les talus du Pont Blanc étant très difficiles d'accès, l'U.T.T.* de Cérilly a proposé de réaliser un aménagement paysager des pentes : plantation d'arbustes.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ce projet.

**Unité Technique Territoriale- ex DDE*

Point n° 6 : Contrat Communal d'Aménagement de Bourg

Le C.C.A.B. a fait l'objet d'une demande de report au 31 octobre 2012, dans l'exécution de l'aménagement des places et ruelles du vieil Ainay. La commune est dans l'attente d'une réponse.

Point n° 7 : Crèche

Françoise POBEAU explique qu'actuellement le projet est au point mort, la prise en charge des frais de fonctionnement étant le principal frein de ce projet.

Point n° 8 : Maison Bourbonnaise

Une convention de mise à disposition des lieux par l'association des Amis de Saint de St Jacques de Compostelle a été soumise au Conseil Municipal. A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable et donne son accord à M. le MAIRE pour la signature.

Par ailleurs, **Thierry AUDOUIN** précise que les travaux devront être terminés le 18 février 2012, date à laquelle il sera procédé à l'inauguration du refuge. L'assemblée générale de l'association aura lieu le même jour à Ainay-le-Château.

Point n° 9 : Questions diverses

1) Visite de M. le Sous Préfet

M. le Sous-préfet est venu le 29 juillet pour se rendre compte par lui-même des travaux qui ont été menés sur la commune et subventionnés par l'Etat. Cette visite a été mutuellement appréciée.

2) Fond pour le logement

Le Conseil Général sollicite la commune pour un versement d'une subvention à hauteur de 1 € par habitant pour le fond pour le logement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de cette subvention.

3) Assainissement

Actuellement, la taxe communale d'assainissement est de 0,90 €/m³ ; en prévision de la restauration des réseaux d'assainissement à partir de 2012, le Conseil Municipal décide l'augmentation de 5 cts €/ m³.

4) Eco-quartier

Thierry AUDOUIN informe le conseil que M. PICHON, maître d'œuvre retenu pour l'aménagement de l'éco-quartier, a présenté un nouveau projet d'organisation des espaces. Par ailleurs, il a soumis l'installation d'une chaudière collective (de type granulés bois ou plaquettes).

Une réunion des futurs propriétaires est prévue le 13 septembre prochain à 20h30 en mairie.

5) Courriers soumis au conseil municipal

Bernadette ACCOLAS demande s'il est possible d'avoir les courriers faisant l'objet de demande d'avis en Conseil Municipal quelques jours avant la date du Conseil afin que ces demandes fassent l'objet d'une étude attentive et que l'avis des conseillers municipaux puisse être éclairé.

M. le MAIRE propose qu'une information soit faite pour inciter les usagers à déposer leurs courriers de demande, avant le 2^{ème} lundi du mois, date à laquelle la réunion préparatoire du conseil a lieu.

Une information sera faite par voie d'affichage et sur le site Internet.

6) Sécurité routière

Un point est fait sur les actions en cours :

- Du 12 au 20 juillet des comptages de vitesse ont été mis en place au square Chambon et rue de la Castinerie. Lorsque les éléments seront transmis par l'UTT, la commission chargée de la sécurité routière se réunira pour les analyser ainsi que les données d'un précédent comptage et voir si des actions sont nécessaires.

7) Ecoles

Corinne TREBOSC informe le conseil que :

- 3 personnes chargées du soutien aux élèves ne seront pas renouvelées lors de la prochaine rentrée, leur poste ayant été supprimé par l'Education Nationale,
- L'installation d'un tableau numérique dans la dernière salle qui était non équipée, va être réalisée avant la rentrée.

8) Accueil des enfants le mercredi

La convention avec le **Centre Social de Meaulne** relative à l'accueil des enfants le mercredi a été dénoncée au vu du nombre très réduit d'enfants participant et à la subvention de fonctionnement allant croissante.

9) Equipe entretien

Françoise POBEAU informe le Conseil Municipal qu'une demande de devis a été faite auprès de trois fournisseurs de matériel d'entretien pour le renouvellement d'appareils vétustes (3 aspirateurs et 1 cireuse) pour la salle des fêtes.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal est fixé

Le vendredi 16 septembre 2011 à 19h00